



## ***Covid-19 : Stagiaires, salarié.es des GRETA, la protection de la santé de toutes et tous doit être LA priorité !***

### **Sortir les GRETA du confinement : pas sans garanties sanitaires et financières !**

Dans la foulée des lycées professionnels (voir [le communiqué](#) de la CGT Éduc'action) et pris à la gorge par des contraintes financières que l'État ne garantira pas (note 1), les GRETA vont certainement devoir reprendre leur activité dès le 11 mai.

Situés essentiellement au sein des EPLE, notamment de lycées professionnels, les locaux des GRETA sont des espaces d'échanges nombreux, variés et permanents... et donc des foyers potentiels de contamination massive. En rouvrant les GRETA, les recteur-trices ajouteraient les stagiaires de la formation continue aux groupes scolaires où se côtoient déjà des centaines d'élèves et de personnels.

Le déconfinement nécessaire à une reprise normale de nos missions de formation continue ne peut se faire qu'accompagné d'une sécurité sanitaire complète tant pour les personnels que pour les stagiaires.

Aussi, les salarié.es seraient appelé.es à user de leur droit de retrait, voire de leur droit de grève, si les mesures suivantes ne sont pas pleinement mises en œuvre :

- le dépistage systématique et régulier des personnels et des stagiaires (et non uniquement des cas symptomatiques),
- la mise à disposition toutes les protections nécessaires à l'hygiène (papier absorbant, savon, masques, visières, gel hydroalcoolique) pour la sécurité des personnels et des stagiaires,
- la désinfection régulière des locaux selon un protocole strict,
- la constitution d'une médecine de prévention pour assurer la mise place de ces mesures et le suivi médical.

De nombreux GRETA s'inquiètent déjà des conséquences financières que cette pandémie aura sur leur trésorerie. De la même manière que l'État s'est engagé à aider massivement les entreprises privées, nous exigeons qu'il garantisse financièrement la trésorerie des GRETA, afin qu'aucun.e salarié.e ne soit licencié.e à la fin de l'exercice actuel (année civile ou scolaire selon les GRETA).

note 1 : La Dgescop promet « d'étudier » le problème et renvoie en attendant aux fonds de mutualisation académiques qui ont largement été réduits par la fusion des GRETA.